

Commune de FROTEY-lès-VESOUL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Haute-Saône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 30

Séance du : 10 décembre 2024

Objet : FOL 70 - Convention de partenariat 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 05 décembre 2024

Date d'affichage : 13 décembre 2024

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - Mme Claudine DELAITRE - M. Benoît SAUVAGE - Mme Christelle ROY - M. Jean-Gabriel DELOUF - Mme Cécile DRUAUX - M. Laurent CARDOT - M. Serge SCHMIT.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Maxime VAUTHIER (pouvoir à M. Christophe TARY) - Mme Alison CALPENA JUAREZ - Mme Anny GRANDGERARD (pouvoir à Mme Nora ATAMNA) - M. Robin LHENRY (pouvoir à M. Serge SCHMIT).

Mme ATAMNA Nora a été nommée secrétaire de séance.

»»»»

La convention de partenariat avec la Ligue FOL 70 pour la gestion et l'animation du Centre d'accueil éducatif de Frotey-lès-Vesoul arrive à échéance le 31 décembre 2024.

Le Maire propose de renouveler la convention à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025 avec la Ligue FOL 70.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de renouveler la convention de partenariat avec la Ligue FOL 70 du 1er janvier au 31 décembre 2025 et autorise le Maire à signer la nouvelle convention.

Nombre de votants : 14

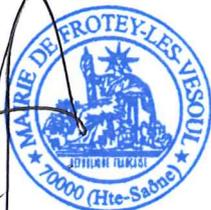
Vote : 14 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA